



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 12 juin 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 35

Convocation du Conseil Municipal :
le 2 juin 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 15 juin 2006

**Restauration de la vallée du Lambon et de ses affluents (ARLA).
Cotisation de la ville de Niort année 2006**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA, M. Michel GENDREAU

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, Mme Jacqueline LEFEBVRE, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Valérie UZANU donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT.
Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 juin 2006

DELIBERATION D20060234

**Risques Majeurs et Développement
Durable**

**Restauration de la vallée du Lambon et de ses affluents (ARLA).
Cotisation de la ville de Niort année 2006**

Madame Nicole GRAVAT, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire,

La Ville de Niort est adhérente de l'association pour la restauration du Lambon et de ses affluents.

Cette association a notamment réalisé en 2005 :

- L'entretien du lit et des berges dans tous les secteurs qui le nécessitaient.
- Deux campagnes d'arrachage de jussie, notamment au confluent de la Sèvre et du Lambon.
- Une campagne d'intervention sur plantations, consistant essentiellement à suivre la reprise de végétaux.
- L'association a également encadré plusieurs stages et organisé un chantier de bénévoles, pour remise en valeur de la source du Mayole à Fressines.

Le programme 2006 prévoit notamment :

- Un entretien des berges et du lit sur le secteur de Niort, entre le pont SNCF de Souché et la Sèvre.
- Une campagne de clôtures et abreuvoirs à l'amont du plan d'eau.
- Une étude spécifique « zone humide » qui est confiée au GODS et à DSNE.
- La confection et la diffusion d'un bulletin de liaison à l'intention des riverains et usagers du Lambon.

Le budget prévisionnel 2006 a été établi en tenant compte des apports des partenaires financiers, agence de l'eau, conseil régional et général. Le solde à charge de l'ARLA ressort à 22 388 €, financé à hauteur de 3 036 € sur les fonds propres de l'association, et pour le reste à partir de cotisations des collectivités adhérentes.

La clé de répartition adoptée statutairement prévoit une quote part pour la ville de Niort de 55,13%, ce qui conduit à fixer le montant de notre cotisation pour 2006 à 10 504 €.

Il est à noter que ce montant correspond à la valeur indiquée lors de la préparation du programme pluriannuel de l'ARLA 2001 / 2006.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Donner son accord au versement de la cotisation 2006 à l'ARLA soit 10.504 € inscrit à notre budget , chapitre 011 fonction 8331 article 6281.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	35
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	10

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Nicole GRAVAT

[Ordre du jour](#)